

Infos sur stage chez un notaire

Par **Babou78**, le **08/08/2007** à **16:19**

Bonjour à tous!

Je viens de découvrir ce forum qui est très intéressant!

Je suis inscrite en master 1 droit notarial à la rentrée et j'ai réussi (non sans mal!!) à obtenir un stage "d'observation" chez un notaire pr 2 semaines en septembre.

J'aimerais bien que vous me fassiez part de votre expérience personnelle afin de savoir à peu près à quoi m'attendre.

Qu'est ce que vs avez fait? quelle relation avez vs eu avec le notaire, les clerks...? et enfin, quelles sont selon vs les matières sur lesquelles je devrais mettre l'accent pr mes révisions.

Merci d'avance!! Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **08/08/2007** à **17:14**

Alors là je vais te dire que tout dépend des études.

A titre perso je peux te donner mon expérience en tant que stagiaire quand j'étais à la fac mais aussi mon expérience de l'autre côté en tant que notaire stagiaire puisque j'ai eu l'occasion de manager quelques stagiaires.

Pour ce qui est des (nombreux) stages faits pendant mes études, j'ai toujours eu la chance de tomber sur des patrons sympa, donc j'ai fait principalement des formalités dans des dossiers et de la rédaction d'actes.

Par contre il y a des notaires qui profitent aussi des stagiaires pour les stages café/photocopies donc tout dépend... je peux pas te dire mieux

De mon côté j'estime qu'un stagiaire qui a déjà un certain bagage juridique doit être traité avec égard et respect. J'ai eu une stagiaire à l'étude pendant 2 semaines en juillet et je lui ai fait rédiger à peu près tous les actes les plus courants (ventes, prêts, mainlevées, actes de succession), fait faire quelques recherches, et un peu de découverte des archives et de leur fonctionnement (mais le minimum possible)

Donc à toi de voir le Notaire et de discuter avec lui je pense, tout dépendra de sa perception des choses et de sa façon de travailler, c'est pas évident de prédire avec certitude.

Par **Babou78**, le **10/08/2007** à **20:58**

Merci pour ton aide!

C'est vrai, je me doute que cela doit dépendre des études alors j'espère que je ne serai pas assignée à la photocopieuse!

J'aimerais savoir si tu peux me conseiller des sites internet où je peux trouver des infos sur la pratique notariale afin de mieux me renseigner avant mon stage.

J'ai essayé d'en trouver ms sans grand succès.

Merci encore.

Par **Olivier**, le **10/08/2007** à **21:24**

le forum juristudiant est un très bon centre de renseignements, il y a plusieurs personnes du monde du notariat ici ^^

Par **juliette**, le **26/08/2007** à **11:19**

Bonjour

J'ai effectué 2 stages d'une semaine dans des études notariales.

Lors du 1° stage j'ai suivi des rendez vous avec le notaire (environ 2 par jour) et j'ai établie les formalités préalables à une vente d'immeuble.

Une clerc m'avait expliqué comment me servir du logiciel.

Les formalités préalables consistaient à demander: des certificats de pacs au TI du lieu de naissance de la personne, des certificats de mariage, des actes de naissance, des modèles 1

Lors du 2° stage j'ai assisté à 2 rendez-vous avec le notaire (une vente et une demande de renseignements sur les contrats de mariage) et j'ai rédigé des actes de vente (une clerc m'avait expliqué comment faire.)

Par **skay_1211**, le **19/09/2012** à **17:56**

Bonjour

Olivier, je suis nouvelle sur le forum, je suis une formation m1 notarial, et je suis à la recherche d'un stage, peut tu stp me conseiller un notaire que t as déjà passé un stage chez lui

Merci

Par **naima**, le **12/04/2014** à **18:12**

salu je suis étudiante en licence fondamentale en deug , la prof nous a conseile de commencé un stage de notariat .mais comment faire je sais r1 ;aidez moi s'il te plait

Par **bulle**, le **13/04/2014** à **09:10**

Bonjour,

Adresser un CV et une lettre de motivation à des notaires me semble être un bon point de départ.

Par **naima**, le **04/05/2014** à **18:29**

tu peux s'il te plait me donné un exemplaire d'un bon cv? je trouve pas

Par **bulle**, le **04/05/2014** à **18:32**

Bonjour,

Il y a des tas de modèles sur internet. Un bon cv selon moi est celui où on trouve les catégories suivantes:

- formation;
- expérience;
- langues;
- informatique;
- divers (hobbies, etc)

Il faut également y faire figurer une photo et mettre en titre l'objet du CV ("demande de stage")

Par **GRAUWIN**, le **05/05/2014** à **08:56**

@olivier = dommage que mon commentaire sur les notaires ait été effacé, car je vantais bien tout l'intérêt de cette profession, dont certains juristes sur ce site ne se gênent vraiment pas pour écrire combien ils s'en mettent plein les poches !

Heureusement que j'ai enregistré ma réponse : on pourra y avoir son caractère nettement pédophile ! comme la première fois où j'ai reçu un mp me les reprochant ! j'ai bien entendu parler de "notaires assistants", mais pas de clerc de notaire, mais je dois vraiment être TRES

mal renseignée sur ce milieu !

Par **GRAUWIN**, le **05/05/2014** à **09:00**

@ClaraR :

Comme ça, les "clercs", ça existe encore ? première nouvelle !

Remarque je suis mal au courant des spécificités de l'Alsace Lorraine.

Il me semble qu'une ancienne ministre a causé beaucoup de torts à la profession de notaire... mais elle était peut-être liée par des engagements qui venaient de beaucoup plus haut.

Si c'est celle que tu envisages, tu vas galérer... et ça ne sera pas ta faute, car toute la promotion galère !!!

La question qui se pose à toi, il me semble, c'est quel Institut d'Etudes Politiques choisir, car les niveaux sont **EXTREMEMENT** différents. Et même à l'intérieur d'un même institut, les sections sont très différentes, et débouchent sur des métiers très différents.

En second lieu, renseigne-toi bien sur les types de formation aux différents types d'accès à la profession notariale, car il y a eu beaucoup d'évolutions dans ce secteur dans les dernières années.

Dans l'école que ma soeur a choisie, elle s'est avérée être la seule à obtenir un emploi dans une étude notariale. Figure-toi : la **SEULE** ! Depuis, elle a pu progresser dans l'étude, mais, franchement, je ne sais pas comment va évoluer dans les années à venir (je veux dire la profession, pas l'étude).

Enfin, puisque je travaille en Allemagne, je peux t'affirmer avec sûreté, que le droit romano-germanique et le droit français ont beaucoup en commun, ce qui aide énormément pour certains types de contrats.

@Oliver :

Vous ne savez pas suffisamment promouvoir votre métier, par rapport à d'autres professions juridiques combattives.

C'est votre principal défaut, votre défaut **MAJEUR**.

En province, on considère que payer un notaire pour qu'il vous informe, sur un choix ou à un moment spécifique de votre vie, c'est payer quelqu'un qui n'est là que pour vous escroquer...Heureusement, ce n'est pas l'attitude que l'on en ville.

Mais vous devez absolument adopter des attitudes plus communicatives, pourquoi pas dans les médias, mêmes modestes, pour mieux expliquer votre rôle. D'autres professions juridiques ont bien compris le rôle de la communication dans les médias, ils ont aussi dû apprendre à expliquer des notions parfois (et même souvent) complexes, avec un langage que chacun se sent apte à comprendre, ce qui suscite la confiance et l'intérêt pour eux. Pourtant, les problèmes sont aussi complexes, quelle que soit celle de ces professions que l'on ait choisie.

VOUS DEVEZ APPRENDRE A COMMUNIQUER AVEC LE GRAND PUBLIC, c'est une des meilleures solutions, car vous ne jouissez pas de la réputation que vous méritez.

Vous devriez expliquer que vos tarifs ne sont pas là pour remplir vos poches, et que l'Etat sait bien y ponctionner. Evidemment, grâce à ma sœur, je suis au courant des tarifs, mais n'étant pas notaire moi-même, je ne dispose d'aucune crédibilité pour en publier certains.

Par **ettorace**, le **14/02/2018** à **14:55**

Bonjour,

je suis en 3e et j'effectue en ce moment un stage dans un bureau de notaire situé dans le 16e arr.

Or, depuis que je suis arrivé (avant-hier) on m'a demandé de copier des conditions d'utilisation pour un rachat de prêt d'environ 15 pages sur ordinateur.

Quel est l'utilité ?

Est-ce normal de devoir faire ce type de choses ou pas ? repondez-moi s'il vous plait..

Surtout que j'ai un rapport de stage à rendre...

Par **Camille**, le **14/02/2018** à **15:15**

Bonjour,

Vous auriez mieux fait de créer votre propre file.

[citation]on m'a demandé de copier...[/citation]

A la main ???

[citation]je suis en 3e[/citation]

En 3e quoi ?

Par **Lorella**, le **14/02/2018** à **18:57**

Un stage de 3ème est un stage d'observation, de découverte d'un métier, un environnement et dure 3 à 5 jours.

Par **ettoracebis**, le **14/02/2018** à **20:39**

Je suis en 3e année au collège.

Et, ce sont des feuilles déjà tapées à l'ordinateur imprimées que je dois retaper à l'ordinateur.

Par **Lorella**, le **15/02/2018** à **11:05**

Un travail pour devenir virtuose du clavier.

En fait j'ai l'impression qu'ils ne savent pas quoi faire de vous et ont trouvé cette activité pour vous occuper. Autant dire votre stage n'aura aucun sens.

Je ne sais pas pourquoi ils ont accepté de vous accueillir si c'est pour vous faire de la saisie.

Par **Camille**, le **15/02/2018** à **13:57**

Re,

[citation]déjà taper à l'ordinateur[/citation]

Déjà tap[s][fluo]ées[/fluo][s] à l'ordinateur...

Tapées par qui ?

Pourquoi ne pas poser la question directement à celui qui vous a donné ce travail ?

Par **Lorella**, le **15/02/2018** à **14:15**

Cela aurait un sens si par exemple c'était un test de vitesse de frappe avant embauche. Mais en 3ème de collège, c'est juste pour découvrir un métier.

Par **ettoracebis**, le **15/02/2018** à **21:30**

Je suis assez timide de nature alors je n'ose pas vraiment demandé à cette personne pourquoi elle m'a dit de faire ça..

Par **student78**, le **15/02/2018** à **22:32**

bonsoir

Même si ce n'est qu'un stage de 3ème vous êtes là quand même pour voir quelque chose. Donc essayer de demander même si ce n'est pas facile.

Mais il est vrai que beaucoup de gens ne comprennent pas l'intérêt d'un stage.

Si c'est pour foutre les gens dans un coin alors il ne faut pas accepter de stagiaire ca ne lui rend pas service et en plus ça le dévalorise.

Par **Lorella**, le **16/02/2018** à **10:33**

En parler alors avec votre professeur principal, référent de collège.

Par **Heloise**, le **21/02/2024** à **11:39**

Bonjour

Je suis en première année de BTS Notariat.

Je dois effectuer un stage entre le 21 mai et le 28 juin afin de valider mon année.

J ai envoyé mes CV et lettre de motivation mais pour l instant je n ai eu que des refus.

Je recherche un stage à Nantes.

Je lance une bouteille à la mer car je suis désespérée.

Auriez vous des conseils ou des contacts à me donner s il vous plait ?

Je vous remercie par avance pour toute l aide que vous pourrez m apporter.

Par **Lorella**, le **21/02/2024** à **12:18**

Bonjour [HELOISE](#)

D'autres pistes à voir : chambre départementale des notaires ou généalogistes,

Par **Heloise**, le **21/02/2024** à **15:53**

Merci beaucoup

J ai en effet contacté la chambre des notaires. Mais pour l instant je n ai pas de retour.

Merci encore d'avoir pris le temps de me répondre

Bien à vous

Héloïse